

REGLEMENT « CONCOURS COUTURE TISSUS DE LA MINE 1^{ERE} EDITION »

Vous êtes fan de mode et passionnée de couture ?

Participez au 1^{er} concours organisé par votre magasin Tissus de la mine à Trélazé et laissez ainsi s'exprimer votre créativité !

THEME

A l'image des grands couturiers, créez et réalisez vous-même une robe habillée (cocktail, cérémonie, ou autre...) pour la saison automne-hiver 2014 avec les textiles du magasin **Tissus de la Mine**.

JURY

Le jury Tissus de la Mine délibèrera début septembre 2014 sur la base du dossier d'inscription qui lui a été soumis. Les décisions du jury sont irrévocables et n'ont pas à être justifiées. Il se réserve, en outre, le droit d'exclure toutes créations non-conformes.

Les critères de sélection du jury seront les suivants :

- L'originalité de la robe
- Les matières utilisées
- La qualité de la création

PARTICIPER AU CONCOURS

Ce concours est ouvert à toute personne résident en France Métropolitaine à l'exception de celles ayant un lien juridique ou indirect avec les responsables de sa mise en œuvre chez la société organisatrice.

La participation des mineurs au concours est autorisée à la condition d'un accord parental préalable, écrit daté et signé.

Pour participer, il suffira aux candidats d'envoyer avant la date limite du **06 septembre 2014** (le cachet de la poste faisant foi) leur bulletin de participation à l'adresse suivante :

**CONCOURS COUTURE TISSUS DE LA MINE
220 AVENUE PIERRE MENDES FRANCE
49800 TRELAZE**

Ou par mail à : **concours.tissusdelamine@gmail.com**

Les photos fournies doivent être de bonne qualité et bien éclairées, sur un fond neutre. Veuillez soigner également le cadrage. C'est avec ces éléments que le jury effectuera sa sélection.

Les photos resteront la propriété de l'organisateur, que votre création soit retenue ou pas. Les droits artistiques de la création restent la propriété de l'artiste. Les créations doivent avoir été réalisées en 2013-2014. L'organisateur ne se porte pas garant des dommages occasionnés sur les créations exposés en magasin.

AGENDA DU CONCOURS

6 Septembre 2014 : Dernier délai de réception des inscriptions finalisées

N'amener pas votre création à ce moment-là.

8 Septembre 2014 : Sélection du jury et notification des résultats.

13 Septembre 2014 : Dernier délai pour amener votre création en magasin si celle-ci a été sélectionnée Lors de l'anniversaire du magasin Tissus de la Mine le 30 septembre 2014 :

Remise des prix.

Vous pourrez ensuite récupérer sur place votre création.

PRIX

Premier prix offert par Tissus de la Mine : un bon d'achat de 80 € valable dans tout le magasin. Et d'autres bons d'achats offerts...5€, 10€, 15€...



